



**Durée :** 3h30

**Dates :**

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

**Coût :**

- Visio: 295 € HT / stagiaire
  - Intra : 495 € HT / stagiaire\*
- \* hors frais de déplacement*

**Lieu présentiel intra ou visio :**

Nous contacter ou consulter le catalogue de nos formations dans la rubrique actualités de notre site Internet

**Pré-requis :** Avoir des notions de droit du travail

**Intervenant pédagogique :**

Maître Olivier MICHAUD, avocat associé  
**Certificat de spécialiste en droit du travail.**  
**Certificat de spécialiste en droit de la sécurité sociale et de la protection sociale.**

**Public concerné**

Dirigeant & Manager  
DRH / RRH  
Juriste  
Comptable

**Méthodes mobilisées & pédagogiques**

Support de présentation  
Partage d'expériences  
Cas pratiques

**Délais d'accès**

Réponse en moins de 48 heures à toute demande concernant cette formation par mail ou téléphone

**Modalités d'évaluation des acquis**

- Quizz en cours de formation
- Quizz en fin de formation pour s'assurer de la bonne acquisition des compétences

**Les + de notre offre**

- La spécialisation du formateur
- Une analyse de vos pratiques
- De nombreux documents pratiques et / ou fiches d'autocontrôles
- Attestation de présence

**ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIES PROFESSIONNELLES (ATMP) : comment réagir et les contester ? Comment sauvegarder les intérêts de l'entreprise ?**

**ENJEUX**

- ✓ Appréhender l'importance d'un ATMP pour l'entreprise
- ✓ Ne pas mettre en péril juridiquement son entreprise par des décisions inadéquates par manque de connaissances
- ✓ Maîtriser et vérifier le taux ATMP de l'entreprise

**OBJECTIFS : au cours de cette formation, vous allez :**

- ✓ Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie « classique » et la maladie professionnelle
- ✓ Savoir déclarer un accident du travail et constituer des réserves
- ✓ Connaître les étapes des différentes procédures d'instruction du dossier applicable au 1er décembre 2019
- ✓ Comprendre la notion de tarification des accidents du travail

**COMPETENCES : vous aurez acquis les compétences nécessaires pour :**

- ✓ Formuler des réserves sur les ATMP et compléter les questionnaires envoyés par la CPAM
- ✓ Gérer le suivi des dossiers ATMP
- ✓ Contrôler le taux ATMP de l'entreprise

**PROGRAMME DETAILLE CI-APRES**

Pour toute question & information :

Xavier Monginoux 05.35.37.44.00

[x.monginoux@juricial.com](mailto:x.monginoux@juricial.com)

# ACCIDENTS DU TRAVAIL & MALADIE PROFESSIONNELLE (ATMP) : comment réagir et les contester ? Comment sauvegarder les intérêts de l'entreprise ?

## Programme

### Les accidents du travail

- ✓ Faire la différence entre l'accident de travail et l'accident de trajet
- ✓ Accident en télétravail : accident de travail ?
- ✓ La procédure de reconnaissance de l'accident du travail
  - La déclaration du salarié
  - Les échanges avec la CPAM
- ✓ Les réserves
  - Pourquoi en faire ?
  - Savoir les formuler
- ✓ Le recours contre un tiers responsable en cas d'accident du travail
  - Pourquoi et comment le faire ?
  - Quels avantages pour l'entreprise ?

### Les maladies professionnelles

- ✓ La définition de la maladie professionnelle
- ✓ La procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle
  - Maladie inscrite / non inscrite dans le tableau
  - L'enquête de la CPAM

### Les conséquences financières des AT/MP

- ✓ La faute du salarié victime de l'accident de travail
- ✓ La faute intentionnelle et la faute inexcusable
- ✓ L'accident du travail / la maladie professionnelle du salarié alors qu'il était employé dans une autre entreprise
- ✓ Le calcul et la vérification du taux ATMP de l'entreprise